

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 111 (1966)
Heft: 2

Artikel: Une philosophie militaire
Autor: Wicki, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En un temps où la guerre subversive est à l'ordre du jour, cette ordonnance doit faire réfléchir le citoyen-soldat sur l'une des tâches les plus difficiles qui peut lui être imposée.

Plt. P. DEPIERRE

Une philosophie militaire

Dans le monde entier, il n'y a que trop d'officiers qui, encore aujourd'hui, tendent à considérer les résultats de la science militaire moderne comme quantité négligeable, surtout dans le domaine de la stratégie scientifique. Quelques savants, en revanche, dont la collaboration à une organisation de défense moderne est indispensable, mais qui n'ont jamais porté eux-mêmes une responsabilité militaire proprement dite, ont tendance à outrepasser les limites de leur compétence et à se mêler de questions incombant à la responsabilité des militaires. C'est, pourtant, le sentiment de porter personnellement la responsabilité qui, à côté de la perspicacité théorique et de l'expérience pratique, est essentiel pour qu'une décision militaire soit juste et qu'un projet réussisse. Aussi apparaît-il indiqué de prêter notre attention à un homme qui, possédant toutes ces qualités, prend la parole au moment où notre pays se voit placé devant la nécessité de transformer sa défense militaire en une défense intégrale.

Dans son livre le plus récent *Military Concepts and Philosophy* (Rutgers University Press, New Brunswick/New Jersey 1965), le contre-amiral américain *Henry E. Eccles* établit le bilan de sa longue expérience en tant que commandant de troupes, chef d'état-major, mandataire de diverses missions de planification et de coordination, mais aussi en tant que professeur de nombreuses écoles de guerre, soit de la marine, soit de l'aviation militaire américaine. Dans une langue simple, facile à comprendre et quelquefois même d'une concision classique, Eccles traite des questions fondamentales de la

défense militaire moderne : ainsi, entre autres, des multiples formes de conflit modernes, des relations entre la politique, la stratégie, la logistique et la tactique, du rapport entre l'armée et l'administration civile, de la portée du désarmement et du contrôle d'armement, de la relation entre le moral des troupes et le génie de leurs chefs, etc.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'une philosophie militaire au sens le plus strict du terme, comme on l'entend en Europe, mais néanmoins de pensées dont la portée survit au changement continu des événements quotidiens soit en politique, soit en technique, et qui permettent de ramener toute la complexité d'un système de défense moderne aux questions de principe et de découvrir ainsi les problèmes et les relations d'importance générale. Les profonds changements que la stratégie a subis pendant la dernière décennie sont, eux aussi, dûment pris en considération ; ce qui n'est pas seulement garanti par la personnalité de l'auteur même, mais encore par l'utilisation et la citation détaillée de la littérature militaire moderne, comme aussi de nombreuses études faites au sein de l'armée américaine, généralement difficilement accessibles. C'est une raison de plus pourquoi ce livre présente pour nous autres Suisses un intérêt tout particulier.

Eccles part du fait que la non-existence d'une théorie moderne et complète sur les conflits entre Etats complique énormément les efforts de défense. Les doctrines classiques d'un Clausewitz ou d'un Jomini, qui avaient servi de base à tant de génération d'officiers sont dépassées par l'évolution technique. Mais une nouvelle doctrine n'existe qu'en fragments — surtout dans le domaine de la stratégie atomique — et la compréhension en est rendue encore plus difficile par une terminologie défectueuse et obscure.

Or, il faut une théorie de défense bien solide pour pouvoir répondre à la menace puissante soit dans le domaine psychologique ou économique, soit dans les rapports politiques ou militaires. En conséquence, trois problèmes principaux se posent : comment faire face au terrorisme organisé, sans étouf-

fer l'esprit de liberté? Comment augmenter la possibilité d'agir de nos gouvernements en ce qui concerne la rapide mise en œuvre de mesures de défense militaire, bien que le caractère démocratique de ces gouvernements interdise, au fond, de telles initiatives plus ou moins arbitraires? Comment arriver à vouloir et pouvoir employer la force nécessaire pour protéger nos intérêts vitaux, sans provoquer pour autant, par un emploi exagéré de la force une réaction fatale?

Ces trois questions intéressent un petit pays neutre comme le nôtre tout autant que les Etats-Unis qui — il n'est pas inutile de nous en souvenir — sont responsables de la liberté dans notre hémisphère, mais qui possèdent aussi cette dynamite fatale, capable de faire « sauter » le monde entier. Bien que dans une guerre totale la victoire au sens conventionnel n'existe plus, des défaites continuent d'être possibles — et la Suisse en subirait elle-même, le cas échéant, toutes les conséquences. C'est précisément sur ce point que Eccles voit très juste: la victoire, ou plutôt le but de nos efforts de défense consiste aujourd'hui à empêcher la guerre, à dissuader l'adversaire, ce qui est tout particulièrement vrai pour la Suisse.

Il s'agit de créer et de maintenir les conditions extérieures qui permettent à notre pays de réaliser les valeurs spirituelles et morales et d'atteindre les buts politiques qui sont depuis tout temps le fil conducteur de notre histoire. A ce sujet, Eccles soulève la question provocatrice qui est de savoir jusqu'à quel point il faut créer en temps de paix déjà le mécanisme administratif qui, en principe, n'est usuel que dans les Etats totalitaires, mais qui permettrait que, même après l'anéantissement quasi total de la population à la suite d'explosions atomiques, un reste de notre société subsistât, capable de reconstruire une société libre. L'idée peut sembler singulière: elle illustre cependant assez bien le genre de problèmes que nous aurions à résoudre: l'indépendance et l'intégrité du territoire ne sont pas les seules choses à être défendues. A une époque où des peuples entiers peuvent être anéantis sans qu'un seul soldat ne franchisse la frontière de leurs pays,

la protection de la population civile est d'une importance primordiale. Mais cela exige, à côté de la protection civile proprement dite, dont la nécessité n'est aujourd'hui plus guère contestée, qu'on assure un ravitaillement suffisant de tout ce qui est indispensable pour conserver la vie — par exemple, et non en dernier lieu, en eau potable — la continuité de l'activité gouvernementale et administrative, etc.

En ce qui concerne la défense militaire proprement dite, nous sommes, en revanche, assez bien préparés — excepté dans le domaine de l'armement atomique, problème dont l'étude ne devrait plus être remise à plus tard par le Conseil fédéral. Ce qui compte ici, ce ne sont pas seulement les progrès réalisés ou les modernisations projetées dans le secteur de l'armement. Vu la menace croissante que constituent la stratégie psychologique, l'activité de guérillas et le terrorisme général qui pourrait précéder une future guerre, il faut reconnaître au système de milice une importance particulière — ce que fait aussi l'étranger. Mais donnons la parole à Eccles même : « Le système de milice, dit-il, est la meilleure défense contre les activités paramilitaires et de guérillas, contre la subversion et l'infiltration politique, comme elles sont enseignées par l'école communiste de la stratégie politique... L'existence d'une armée de milice bien équipée est un facteur de dissuasion par excellence contre les attaques de caractère conventionnel ou atomique. Elle représente aussi la meilleure défense possible contre une guerre chimique ou biologique... Et enfin, le système de milice contribue au maintien de la discipline sociale et politique (indispensable en état de guerre)... Vu ces avantages, on est amené à considérer le système de milice comme décisif pour la défense de la liberté. »

Tout flatteur que soit ce jugement, le livre d'Eccles mérite notre attention aussi là où la comparaison avec le niveau de la défense militaire et la défense intégrale de notre pays est moins favorable. Il nous reste encore beaucoup à faire.

Lieutenant André Wicki